



**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049
AVIS DE CONSULTATION N° 23/2023**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis de consultation N° 23/2023 ouvert à la concurrence pour : **Prestation hébergement et restauration au profit du personnel d'Algérie Télécom**

Les soumissionnaires économiques spécialisés et qualifiés dans le domaine de l'hôtellerie et restauration cote **3 étoiles et plus** intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DOT de Chlef service des achats, contre paiement d'une somme de 2000 DA

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Dossier administratif doit comprendre ce qui suit :

- Déclaration de probité- -NIF- Copie du statut de l'entreprise, délégation de pouvoir de signature, copie de l'extrait du registre du commerce ; CASNOS; CNAS, copie de l'extrait de rôles, l'extrait du casier judiciaire; La convention de Groupement. RIB

Offre technique doit comprendre ce qui suit :

- La déclaration à souscrire ; copie de l'autorisation d'exploitation, copie de l'arrête du classement, copie de l'agrément du gérant, Le présent cahier des charges, lettre d'engagement.
- **L'OFFRE FINANCIERE** doit comprendre ce qui suit : Le bordereau des prix unitaires ; devis quantitatif - La lettre de soumission.

La soumission doit être placée sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure anonyme portera :

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF
AVIS DE Consultation N° 23/2023
PRESTATION HEBERGEMENT ET RESTAURATION AU PROFIT DU PERSONNEL
D'ALGERIE TELECOM**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 08 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis sur le site web de 08h à 13h. L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.